

7/10/2004

à qui de droit de l'enquête du B.A.P.L

Mon nom est Albert Beaudoin, je suis une personne qui a participé à votre réunion pour la réserve faunique du Sabourin. Je parle en mon nom personnel et celui de mon amie Monique Clou. Nous sommes des amateurs de la nature et des usagers de la forêt.

Nous ne faisons pas parti d'aucun organisme, ou autre association que ce soit.

Nous cueillons certains fruitages durant l'été, nous allons à la pêche, et à la chasse.

Moi je suis un fouineur de nature et je vais fouiner dans les endroits où l'on fait des coupes à blanc. C'est un vrai désastre. Ils laissent une bordure de bois au bord du chemin, pour ne pas que le monde voit derrière ce qui se fait le long des lacs, et si jamais ils ne laissent pas

une bordure de bois au bord du chemin, pour ne pas que le monde voit derrière ce qui se fait le long des lacs, et si jamais ils ne laissent pas

II

Les machines écrasent tout sur leur passage.

Ça ressemble à un vrai champ de labour après leur passage.

Ils assèchent les terrains humides.

Après plusieurs années les terres deviennent sèches et il n'y a plus de sucs autour.

J'ai déjà vu par le passé à des endroits, où ils avaient coupé et empilé des roubles de trembles et bouleaux.

Celles-ci ont pourri sur place. J'avais été faire une demande à terre et forêt après 2 ans que c'était là pour couper du bois de poêle pour ma consommation personnelle, et on m'a fait réponse que éventuellement on allait aller le récupérer.

Les roubles de bois ont été au-dessus de 10 ans là, ils ont pourri, et ils n'ont jamais été les chercher.

À certains endroits ils vont chercher du bois. Ils font un chemin et après on ôte les ponceaux à l'entrée du chemin sous prétexte que c'est un chemin d'hiver. C'est plutôt pour empêcher le monde d'aller voir dans la buche pour voir le gaspillage de bois.

qu'il en fait le

Lorsque l'on replante des arbres dans ces endroits, on attend que les arbres aient une dizaine de pieds de haut, puis on revient chercher, ce que l'on avait laissé à côté. Les arbres replantés qui ont une dizaine de pied de haut ne sont pas assez haut pour abriter les animaux du froid l'hiver. J'ai déjà vu des orignaux et des loups, ainsi que d'autres animaux qui tremblaient tellement ils étaient gelés. D'autant plus qu'ils n'ont presque pas de nourriture pour passer l'hiver, durant les 2 ou 3^{es} années suivantes.

Il y a un outfitter dans le bout de Forsythe qui m'a déjà dit, il y a quelques années, qu'il avait trouvé l'orignal mort gelé car il n'avait pas eu assez de protection dans le bois. Le groupe "Les Canards illimités" préconise que l'on conserve les endroits marécageux pour la faune aquatique, tandis que les compagnies de bois assèchent ces endroits. eux ils sont là pour faire la piastre, mais ne veulent pas déboursés 1 cent pour remettre les endroits dans l'état similaire comme auparavant.

IV

- 1- On devrait obliger les compagnies que ce soit de bois, minière, ou hydro-électrique à créer des fonds pour la restauration de la nature plus ou moins semblable à ce que c'était auparavant.
- 2- Lorsque l'on coupe, on devrait aussi obliger les compagnies à ensementer du foin pour faire des genres de prairies pour les 2 ou 3 première ann pour que les animaux aille de la nourriture pour survivre. Ça pourrait donner 1 chance.
- 3- Avec tout le gaspille de bois qui se fait dans les bûchers on devrait permettre aux usagers de la nature qui sont dans les environs de pouvoir récupérer ce que les machines ont écrasé et qui reste là pour pouvoir faire du bois de chauffage.
- 4- Lorsque l'on fait des ponceaux pour irriguer les swamp on devrait faire un barrage un peu plus loin du ponceau pour recréer un étang même si le

ponceaux doit rester sous prétexte que éventuellement ils doivent revenir plus tard, comme il m'a été dit lors de l'audience que l'on ne pouvait pas ôter le ponceau.

Où l'on ôte les ponceaux le long du chemin on devrait les laisser là avec lors de nouvelle place de coupe, pour que l'on puisse aller voir le long des chemins ce qui se passe.

-5- A propos des taxes de branches, il existe des machines, comme le chipper, et le scarifier que l'on pourrait obliger les compagnies à les employer pour éliminer les taxes de branches. Ne pas avoir des défaites pour dire que ça ne marche pas et que c'est trop dispendieux, comme ça c'est dit à l'audience. C'est sûr que les compagnies sont là pour la piastre, mais ne veulent pas sortir aucun sous pour remédier à cela. Ils mettent des chiffres c'est sûr, mais c'est de la poudre aux yeux pour endormir le monde.

VI

- 6- Avant de couper ^{à nouveau} autour de qui a été coupé, on devrait attendre que les nouvelles pousses aient au moins de 25 à 30 pieds de hauteur, ce qui protégerait les animaux.
- 7- On devrait employer de la machinerie plus petites ce qui briseraient moins dans la forêt, et donnerait plus d'emplois aussi dans le bois. Les compagnies ont pour motif de prendre la plus grosse machine possible et avoir le moins d'employés pour payer moins cher, et être la plus productrice sur le marché. Les gouvernements ont aussi leurs parts de responsabilité là-dessus aussi car ils encouragent les compagnies. Enfin toutes ces recommandations devraient s'appliquer à toute la province pour ainsi améliorer l'état de la flore et de la faune en général.

VII

Bien à vous
Albert Beaudoin

Bien à vous
Monique Cloutier